

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4822

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Organisation des premières Assises de l'international - Subvention**

service : **Direction générale - Direction des relations internationales**

Rapporteur : Monsieur Linossier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Dupont, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffrignon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galliano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Lai, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4822**

commission principale : développement économique

objet : **Chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Organisation des premières Assises de l'international - Subvention**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans un contexte mondial en pleine évolution, les acteurs publics choisissent d'agir sur les leviers dont ils disposent pour contribuer à la dynamique économique des entreprises implantées sur leur territoire.

Ces acteurs peuvent contribuer, par une action d'accompagnement et de décryptage du contexte politique, administratif, juridique, social et économique de leurs villes et régions partenaires à l'étranger, à faciliter ainsi l'internationalisation de l'activité des entreprises.

C'est pourquoi la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon souhaite organiser cette année les premières Assises de l'international à Lyon, à destination des chefs d'entreprises et décideurs économiques de l'agglomération.

Au cours d'une journée de présentation et de débats, un certain nombre d'acteurs publics et privés lyonnais (400) se rencontreront afin d'évoquer les stratégies d'internationalisation pour les entreprises des différents secteurs d'activité, les contraintes existantes, les enjeux concurrentiels à l'international, les contextes juridico-administratifs des pays partenaires de la France sur le plan commercial et les offres d'appui à l'internationalisation par la CCI et un certain nombre d'autres organismes.

Cette rencontre permettra en particulier d'analyser les résultats d'un sondage réalisé par la chambre de commerce et d'industrie de Lyon auprès d'un panel de chefs d'entreprises lyonnais sur leurs besoins en terme d'aide à l'internationalisation de leur activité et à une stratégie export. Des témoignages et retours sur expérience seront présentés par des entreprises lyonnaises exportatrices.

La Communauté urbaine compte d'ores et déjà parmi les acteurs consultés et associés par la CCI de Lyon à la préparation de ces assises sur le fond.

La CCI de Lyon prévoit un budget total de 72 500 € pour l'organisation de ces premières Assises de l'international à l'attention des acteurs économiques lyonnais. La région Rhône-Alpes sera l'un des partenaires financiers de l'opération.

Au regard de l'intérêt économique local de cette initiative et de sa cohérence avec les politiques communautaires de développement économique et de relations internationales, il est proposé au Conseil de contribuer à l'organisation de ces rencontres par le versement d'une subvention de 14 500 € pour cette opération.

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 14 500 € à la chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

2° - Soutient le principe de la participation de la Communauté urbaine aux Assises de l'international.

3° - Le montant de la dépense sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 04 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,